

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-642//SG/FIN autorisant M. Janiello Mario Camillo à acquérir un immeuble sis à Djibouti, boulevard du Maréchal-Lyautey, titre foncier n° 340

n° 75-642//SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Numéro JO
n° 9 du 10/05/1975

Date de publication
11 avril 1975

Date du numéro
10 mai 1975

TEXTE INTÉGRAL

M. Janiello Mario Camillo est autorisé à acquérir un immeuble sis à Djibouti, boulevard du Maréchal-Lyautey, d'une superficie de 660 mètres carrés environ et immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 340, au nom du Crédit foncier et immobilier, agence de Djibouti